



## **RAPPORT DE GESTION INTERMÉDIAIRE PREMIER TRIMESTRE 2023**

---

### **TABLE DES MATIÈRES**

<b>PROFIL DE L'ENTREPRISE .....</b>	<b>2</b>
<b>SECTEURS D'ACTIVITÉS .....</b>	<b>3</b>
<b>FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DE L'EXERCICE 2022 .....</b>	<b>3</b>
<b>MESURES NON NORMALISÉES EN VERTU DES IFRS .....</b>	<b>4</b>
<b>ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS .....</b>	<b>5</b>
<b>ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS .....</b>	<b>6</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE .....</b>	<b>10</b>
<b>INFORMATIONS ADDITIONNELLES .....</b>	<b>13</b>
<b>SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES .....</b>	<b>16</b>

## PROFIL DE L'ENTREPRISE

Groupe TVA inc. (« Groupe TVA », « TVA » ou la « Société »), filiale de Québecor Média inc. (« QMI » ou la « société mère »), est une entreprise de communication qui œuvre dans quatre secteurs d'activités : la Télédiffusion, les Services cinématographiques et audiovisuels, les Magazines ainsi que la Production et la distribution. En Télédiffusion, la Société est active en création, en diffusion et en production d'émissions de divertissement, de sports, d'information et d'affaires publiques ainsi qu'en production commerciale. Elle exploite le plus important réseau privé de télévision de langue française en Amérique du Nord, en plus d'exploiter neuf services spécialisés. Le secteur Services cinématographiques et audiovisuels offre des services de location de studios, de mobiles et d'équipements ainsi que des services de postproduction. Dans le secteur Magazines, Groupe TVA publie de nombreux titres, ce qui en fait le plus important éditeur de magazines au Québec. Le secteur Production et distribution se spécialise dans la production et la distribution d'émissions de télévision destinées au marché mondial. Les actions classe B de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto sous le symbole TVA.B.

Le présent rapport de gestion intermédiaire couvre les principales activités du premier trimestre 2023 ainsi que les plus importants changements effectués en regard de l'exercice financier précédent. Les états financiers consolidés résumés de la Société pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2023 et 2022 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») dont, en particulier, conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

Le présent rapport devrait être lu en parallèle avec les informations contenues dans les états financiers consolidés et le rapport de gestion de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2022, de même qu'avec les états financiers consolidés résumés au 31 mars 2023. Tous les montants sont en dollars canadiens.

## SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les activités de la Société se composent des secteurs suivants :

- **Le secteur Télédiffusion** inclut les activités du Réseau TVA, des services spécialisés, la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques télévisuelles ainsi que les activités de production commerciale et d'édition sur mesure notamment par l'entremise de sa filiale Communications Qolab inc. (« **Qolab** »).
- **Le secteur Services cinématographiques et audiovisuels (« MELS »)**, par le biais des filiales Mels Studios et Postproduction s.e.n.c. et MELS Doublage inc., inclut les activités de services de location de studios, de mobiles et d'équipements, les activités de doublage et de vidéodescription (« **services d'accessibilité média** ») ainsi que les services de postproduction et de production virtuelle.
- **Le secteur Magazines**, par l'entremise de sa filiale TVA Publications inc., comprend les activités d'édition de magazines dans des domaines variés incluant les arts, le spectacle, la télévision, la mode et la décoration ainsi que la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques liées aux magazines.
- **Le secteur Production et distribution**, par l'entremise des sociétés du groupe Incendo (« **Incendo** ») et de la division TVA Films, inclut les activités de production et de distribution d'émissions de télévision, de films et de téléseries destinés au marché mondial.

## FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DE L'EXERCICE 2022

- Le 31 mars 2023, la Société a annoncé la nomination de Marjorie Daoust à titre de vice-présidente Finances après qu'Anick Dubois ait fait part à la direction de sa décision de quitter l'entreprise.
- Le 16 mars 2023, la Société a annoncé que Martin Carrier, président de MELS, quitterait ses fonctions le 24 mars 2023 afin de relever de nouveaux défis.
- Le 16 février 2023, Groupe TVA a annoncé un plan de restructuration qui comprenait notamment l'abolition d'environ 140 postes au sein de la Société et qui s'inscrivait à l'intérieur d'un plan global touchant également une centaine de postes supplémentaires au niveau des autres entités de QMI lui offrant une prestation de services. Ces réductions permettront à la Société de diminuer ses charges opérationnelles pour l'ensemble de ses secteurs d'activités.
- Le 15 février 2023, la Société a procédé au renouvellement de son crédit rotatif de 75 000 000 \$ qui venait à échéance le 24 février 2023 pour une période d'un an, soit jusqu'au 24 février 2024.

## MESURES NON NORMALISÉES EN VERTU DES IFRS

Pour évaluer son rendement financier, la Société utilise certaines mesures qui ne sont pas calculées selon, ni ne sont reconnues par les IFRS. La méthode de calcul des mesures financières hors IFRS de la Société peut différer de celles utilisées par d'autres entreprises et, par conséquent, les mesures financières qu'elle présente dans ce rapport de gestion peuvent ne pas être comparables à d'autres mesures ayant des noms semblables divulguées par d'autres entreprises.

### BAIIA ajusté

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le BAIIA ajusté, tel que concilié avec le bénéfice net (la perte nette) conformément aux IFRS, comme le bénéfice net (la perte nette) avant l'amortissement, les charges financières (revenus financiers), les frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres, les impôts sur le bénéfice (recouvrement d'impôts) et la part du bénéfice dans les entreprises associées. Le BAIIA ajusté, tel que défini ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Société que les résultats des secteurs d'activités qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel de dépréciation et d'amortissement des actifs corporels et incorporels et n'est pas affectée par la structure du capital ou par les activités d'investissement de la Société et de ses différents secteurs d'activités. En outre, le BAIIA ajusté est utile, car il constitue un élément important des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. La définition du BAIIA ajusté de la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 1 présente le rapprochement du (BAIIA ajusté négatif) BAIIA ajusté avec la perte nette divulguée aux états financiers consolidés résumés de la Société.

**Tableau 1**  
**Rapprochement du (BAIIA ajusté négatif) BAIIA ajusté présenté dans ce rapport avec la perte nette divulguée aux états financiers consolidés résumés**  
(en milliers de dollars)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2023	2022
(BAIIA ajusté négatif) BAIIA ajusté :		
Télédiffusion	(22 806) \$	(15 468) \$
Services cinématographiques et audiovisuels	(555)	3 844
Magazines	(367)	440
Production et distribution	(355)	1 553
Éléments intersectoriels	106	(90)
	(23 977)	(9 721)
Amortissement	7 182	7 620
(Revenus financiers) charges financières	(118)	500
Frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres	902	20
Recouvrement d'impôts	(8 319)	(4 597)
Part du bénéfice dans les entreprises associées	(91)	(249)
<b>Perte nette</b>	<b>(23 533) \$</b>	<b>(13 015) \$</b>

## ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

### Comparaison des premiers trimestres 2023 et 2022

**Revenus** de 136 103 000 \$, en baisse de 8 394 000 \$ (-5,8 %).

- Diminution dans les secteurs Services cinématographiques et audiovisuels (5 079 000 \$ ou -26,2 % des revenus du secteur), Production et distribution (3 639 000 \$ ou -60,9 %) ainsi que Magazines (1 014 000 \$ ou -10,5 %).
- Augmentation dans le secteur Télédiffusion (1 871 000 \$ ou 1,6 %).

**BAIIA ajusté négatif** de 23 977 000 \$, soit un écart défavorable de 14 256 000 \$ (-146,7 %).

- Écart défavorable dans tous les secteurs d'activités, soit Télédiffusion (7 338 000 \$ ou -47,4 %), Services cinématographiques et audiovisuels (4 399 000 \$ ou -114,4 %), Production et distribution (1 908 000 \$ ou -122,9 %) ainsi que Magazines (807 000 \$ ou -183,4 %).

**Perte nette attribuable aux actionnaires** de 23 533 000 \$ (-0,54 \$ par action de base) pour le premier trimestre de 2023, comparativement à une perte nette attribuable aux actionnaires de 13 016 000 \$ (-0,30 \$ par action de base) pour la même période de 2022. Cet écart défavorable de 10 517 000 \$ (-0,24 \$ par action de base) s'explique essentiellement par :

- l'écart défavorable de 14 256 000 \$ au niveau du BAIIA ajusté négatif; et
- l'écart défavorable de 882 000 \$ au niveau des frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres; partiellement contrebalancés par :
- l'écart favorable de 3 722 000 \$ au niveau du recouvrement d'impôts; et
- l'écart favorable de 618 000 \$ au niveau des revenus financiers et charges financières.

**Charge d'amortissement** de 7 182 000 \$, soit une baisse de 438 000 \$ qui s'explique essentiellement par la baisse de la charge d'amortissement associée à des équipements destinés à la location, à des actifs liés au droit d'utilisation d'immeubles ainsi qu'à des améliorations locatives complètement amortis.

**Revenus financiers** de 118 000 \$, soit un écart favorable de 618 000 \$ découlant principalement d'un écart favorable au niveau des intérêts liés aux régimes à prestations définies, de la comptabilisation de revenus d'intérêts au cours du premier trimestre de 2023 par rapport à une charge d'intérêts au cours du trimestre correspondant de 2022 ainsi que de la diminution de la perte de change en 2023 par rapport à 2022.

**Frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres** de 902 000 \$ pour le premier trimestre de 2023 comparativement à 20 000 \$ pour la période correspondante de 2022, soit une augmentation de 882 000 \$.

- Au cours du premier trimestre 2023, la Société a enregistré une charge de 902 000 \$ découlant principalement de la réduction de postes et de la mise en place de mesures de réduction de coûts, dont 585 000 \$ dans le secteur Télédiffusion, 174 000 \$ dans le secteur Services cinématographiques et audiovisuels, 111 000 \$ dans le secteur Magazines ainsi que 32 000 \$ dans le secteur Production et distribution (une charge de 37 000 \$ dans le secteur Télédiffusion pour la période correspondante de 2022).

**Recouvrement d'impôts** de 8 319 000 \$ (taux d'imposition effectif de 26,0 %) au cours du premier trimestre 2023, comparativement à un recouvrement d'impôts de 4 597 000 \$ (taux d'imposition effectif de 25,7 %) à la même période de 2022, soit un écart favorable de 3 722 000 \$ qui s'explique principalement par l'augmentation de la perte déductible à des fins fiscales. Les taux d'imposition effectifs sont calculés en considérant seulement les éléments imposables et déductibles.

**Part du bénéfice dans les entreprises associées** de 91 000 \$ au premier trimestre 2023, comparativement à 249 000 \$ pour le trimestre correspondant de 2022, soit un écart défavorable de 158 000 \$ qui s'explique par la baisse des résultats financiers d'une entreprise associée dans le domaine de la télévision.

## ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS

### Télédiffusion

#### Comparaison des premiers trimestres 2023 et 2022

**Revenus** de 116 010 000 \$, soit une augmentation de 1 871 000 \$ (1,6 %), principalement attribuable à :

- la hausse de 4,7 % des revenus publicitaires du Réseau TVA, notamment une hausse de 17,8 % des revenus numériques; et
  - l'augmentation de 8,4 % des revenus publicitaires provenant de « TVA Sports »;
- contrebalancées en partie par :
- la baisse de 2,8 % des revenus d'abonnement des chaînes spécialisées, notamment une baisse de 2,5 % pour « TVA Sports »; et
  - la baisse de 3,4 % des revenus publicitaires des chaînes spécialisées autres que « TVA Sports ».

#### Statistiques d'écoute du marché francophone

**Tableau 2**  
**Statistiques d'écoute du marché francophone**  
(Parts de marché en %)

Premier trimestre 2023 vs Premier trimestre 2022			
	2023	2022	Écart
<b>Chaînes généralistes francophones :</b>			
TVA	25,7	25,6	0,1
SRC	15,3	16,4	-1,1
noovo	6,6	7,2	-0,6
	47,6	49,2	-1,6
<b>Chaînes spécialisées et payantes francophones :</b>			
TVA	15,2	15,0	0,2
Bell Média	13,6	12,2	1,4
Corus	5,1	4,8	0,3
SRC	5,9	5,5	0,4
Autres	3,9	4,0	-0,1
	43,7	41,5	2,2
<b>Total chaînes anglophones et autres :</b>	<b>8,7</b>	<b>9,3</b>	<b>-0,6</b>
<b>Groupe TVA</b>	<b>40,9</b>	<b>40,6</b>	<b>0,3</b>

*Source : Numeris - Québec franco, 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars, l-d, 2h-2h, t2+.*

Pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2023, les parts de marché de Groupe TVA ont augmenté de 0,3 part par rapport à la période correspondante de 2022, passant de 40,6 parts à 40,9 parts.

Les parts de marché combinées des chaînes spécialisées de Groupe TVA ont été de 15,2 parts pour le premier trimestre de 2023 comparativement à 15,0 parts pour la même période de 2022, soit une augmentation de 0,2 part. Les chaînes « ADDIK » et « TVA Sports » ont connu des croissances importantes de 0,6 part et 0,4 part respectivement. Les chaînes « Prise 2 », « Zeste », et « Évasion » ont connu des augmentations respectives de 0,2, 0,1 et 0,1 part, alors que la chaîne « Casa » a connu une diminution de 0,2 part. La chaîne de nouvelles et d'affaires publiques « LCN » a connu une diminution de 1,0 part par rapport au trimestre correspondant de 2022, lequel avait été alimenté, entre autres, par la couverture de l'actualité géopolitique. Elle conserve toutefois le titre de la chaîne spécialisée la plus écoutée au Québec avec ses 6,2 parts de marché.

Le Réseau TVA demeure en tête des stations généralistes avec ses 25,7 parts de marché, soit plus que les parts de marché réunies de ses deux principaux concurrents généralistes et en augmentation de 0,1 part par rapport à la période correspondante. Le Réseau TVA a diffusé 4 des 5 émissions les plus regardées au Québec durant le premier trimestre 2023, dont la nouvelle télé-réalité *Sortez-moi d'ici!* qui s'est hissée en première position avec un auditoire moyen de près de 1,7 million de téléspectateurs ainsi que *La Voix* qui s'est démarquée avec près de 1,6 million de téléspectateurs.

**BAIIA ajusté négatif** de 22 806 000 \$, soit une variation défavorable de 7 338 000 \$, expliquée principalement par :

- la baisse de la rentabilité du Réseau TVA découlant de la hausse de 14,2 % de ses charges d'exploitation compte tenu essentiellement de la bonification des investissements en contenu qui se sont reflétés dans l'ensemble de la programmation, notamment dans les grands variétés, les télé-réalités et séries de fiction et ce, malgré une augmentation de ses revenus telle qu'expliquée ci-dessus; et
- la baisse de 22,2 % du BAIIA ajusté des chaînes spécialisées autres que « TVA Sports », attribuable principalement à la baisse de 3,1 % de leurs revenus, combinée à une hausse de 1,3 % de leurs charges d'exploitation;

contrebalancées en partie par :

- l'amélioration du BAIIA ajusté négatif de « TVA Sports », découlant de la combinaison de la baisse de 2,0 % de ses charges d'exploitation, essentiellement liée au plan de réduction des dépenses mis en place depuis le début de l'exercice, et de la hausse de 0,9 % de ses revenus.

**Analyse de la relation coûts/revenus :** Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Télédiffusion (exprimés en pourcentage des revenus) ont augmenté, passant de 113,6 % pour le premier trimestre 2022 à 119,7 % pour la même période de 2023. Cette hausse provient essentiellement de l'augmentation des charges d'exploitation du secteur, notamment des charges du Réseau TVA.

## Services cinématographiques et audiovisuels

### Comparaison des premiers trimestres 2023 et 2022

**Revenus** de 14 272 000 \$, soit une baisse de 5 079 000 \$ (-26,2 %), principalement attribuable à :

- la baisse de 58,8 % des revenus générés par les activités de location de studios, de mobiles et d'équipements découlant d'un volume d'activités moins élevé; et
- la baisse de 77,0 % des revenus générés par les services d'effets visuels à la suite de la cessation graduelle de cette offre de services;

contrebalancées en partie par :

- l'augmentation de 17,2 % des revenus liés aux activités de postproduction découlant d'un volume d'activités plus élevé; et
- l'augmentation de 10,4 % des revenus provenant des services d'accessibilité média découlant également d'un volume d'activités plus élevé.

**BAIIA ajusté négatif** de 555 000 \$, soit une variation défavorable de 4 399 000 \$, découlant principalement de la baisse de rentabilité des activités de location de studios, de mobiles et d'équipements, expliquée par la baisse du volume d'activités causée, entre autres, par l'absence d'une production d'envergure, contrebalancée en partie par l'augmentation du BAIIA ajusté généré par les activités de postproduction découlant de l'augmentation du volume d'activités.

**Analyse de la relation coûts/revenus :** Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Services cinématographiques et audiovisuels (exprimés en pourcentage des revenus) ont augmenté, passant de 80,1 % pour le premier trimestre 2022 à 103,9 % pour le premier trimestre 2023. Cette hausse provient essentiellement de la diminution des revenus du secteur.

## Magazines

### Comparaison des premiers trimestres 2023 et 2022

**Revenus** de 8 647 000 \$, soit une baisse de 1 014 000 \$ (-10,5 %), principalement attribuable à :

- la baisse de 20,1 % de l'aide financière provenant du Fonds du Canada pour les périodiques (« FCP ») découlant de l'effet défavorable du changement dans le programme régulier et de la fin de la bonification depuis le 1<sup>er</sup> avril 2022 quant au programme ponctuel offert dans le contexte de la crise sanitaire (voir « Fonds du Canada pour les périodiques » ci-dessous);
- la baisse de 11,5 % des revenus d'abonnement; et
- la baisse de 10,7 % des revenus publicitaires.

### **Fonds du Canada pour les périodiques**

Le 1<sup>er</sup> avril 2010, le gouvernement canadien a instauré le FCP qui offre une aide financière aux industries canadiennes des magazines et des journaux non quotidiens afin qu'elles puissent continuer à produire et à diffuser du contenu canadien. En 2020, ce programme a été bonifié pour la période de référence de 12 mois débutant le 1<sup>er</sup> avril de cette même année, une mesure d'aide gouvernementale ponctuelle et additionnelle offerte afin d'aider les entreprises de cette industrie à faire face à la crise sanitaire et résultant en la bonification de 25 % de la subvention reçue pour cette même période de référence. En 2021, ce programme a été reconduit pour une période de 12 mois résultant en la bonification de 14 % de la subvention reçue pour cette même période de référence. En 2020, le ministre du Patrimoine canadien a également annoncé la modernisation de ce fonds avec l'objectif de mettre davantage l'accent sur la création de contenu canadien, un changement prenant effet pour le cycle de subventions débutant le 1<sup>er</sup> avril 2021 et prévoyant une période de transition de cinq ans, à la fin de laquelle les changements apportés au programme seront tous en vigueur. Compte tenu que l'ancienne méthode d'attribution des subventions était davantage axée sur la diffusion des titres, ce changement a et aura un impact sur le montant d'aide gouvernementale dont bénéficie ce secteur d'activités et provenant de ce programme régulier. L'ensemble de l'aide reliée à ce fonds est entièrement enregistré à titre de revenus et représente 21,8 % des revenus du secteur pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2023 (24,4 % pour la période correspondante de 2022).

**BAIIA ajusté négatif** de 367 000 \$, soit une variation défavorable de 807 000 \$, découlant principalement de la baisse des revenus, telle qu'expliquée ci-dessus, contrebalancée en partie par des économies de coûts, notamment au niveau des frais d'impression liées à la renégociation de notre entente d'impression au cours du deuxième trimestre de 2022 ainsi que d'un écart favorable en ce qui a trait aux frais de recyclage d'Éco Entreprise Québec.

**Analyse de la relation coûts/revenus :** Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Magazines (exprimés en pourcentage des revenus) ont augmenté et représentent 104,2 % pour le premier trimestre de 2023 contre 95,4 % pour la même période de 2022. Cette augmentation s'explique principalement par la baisse des revenus du secteur.

### Comparaison des premiers trimestres 2023 et 2022

**Revenus** de 2 341 000 \$, soit une diminution de 3 639 000 \$ (-60,9 %), principalement attribuable à :

- la baisse de 89,2 % des revenus de distribution internationale, essentiellement pour les films produits par Incendo; et
- la baisse de 70,3 % des revenus de distribution canadienne, essentiellement pour les films produits par Incendo également.

Les activités reliées à la distribution de films produits par Incendo représentent 18,9 % des revenus de ce secteur pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2023 alors qu'elles représentaient 69,9 % pour la période correspondante de 2022.

**BAIIA ajusté négatif** de 355 000 \$, soit une variation défavorable de 1 908 000 \$, expliquée principalement par la marge brute totale moins élevée pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2023 par rapport à la période correspondante de 2022, en lien avec la diminution des revenus telle qu'expliquée ci-dessus.

**Analyse de la relation coûts/revenus :** Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Production et distribution (exprimés en pourcentage des revenus) ont augmenté et représentent 115,2 % pour le premier trimestre 2023 contre 74,0 % pour la même période de 2022. Cette hausse s'explique principalement par la baisse plus importante des revenus que la diminution des charges d'exploitation.

## FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE

Les flux de trésorerie de la Société liés aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement sont résumés dans le tableau 3 suivant :

**Tableau 3**  
**Résumé des flux de trésorerie de la Société**  
(en milliers de dollars)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2023	2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	9 562	\$ (10 602) \$
Acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels	(1 792)	(5 619)
Autres	(915)	(809)
<b>Remboursement (augmentation) de la dette nette</b>	<b>6 855</b>	<b>\$ (17 030) \$</b>

  

	31 mars 2023		31 décembre 2022	
<b>Situation à la fin :</b>				
Découvert bancaire	3 213	\$	1 107	\$
Dette échéant à court terme	-		8 961	
<b>Dette nette</b>	<b>3 213</b>	<b>\$</b>	<b>10 068</b>	<b>\$</b>

### Activités d'exploitation

**Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation** en hausse de 20 164 000 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2023 par rapport à la période correspondante de 2022 principalement dû à :

- la variation nette favorable de 28 928 000 \$ au niveau des actifs et passifs d'exploitation, notamment un écart favorable au niveau du contenu audiovisuel ainsi qu'au niveau des créiteurs, charges à payer et provisions; et
- l'écart favorable de 5 756 000 \$ au niveau du recouvrement d'impôts exigibles;

contrebalancés en partie par :

- l'augmentation de 14 256 000 \$ du BAIIA ajusté négatif.

**Fonds de roulement** de 43 040 000 \$ au 31 mars 2023 comparativement à un fonds de roulement de 60 587 000 \$ au 31 décembre 2022. Cet écart défavorable de 17 547 000 \$ est principalement attribuable à la hausse des droits de contenu à payer ainsi qu'à la baisse des débiteurs et du contenu audiovisuel, contrebalancées en partie par des variations favorables au niveau des actifs d'impôts exigibles, de la dette échéant à court terme ainsi que des charges payées d'avance.

## **Activités d'investissement**

**Acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels** de 1 792 000 \$ pour le premier trimestre de 2023, comparativement à 5 619 000 \$ pour la même période de 2022, soit une baisse de 3 827 000 \$ (-68,1 %). Cette baisse s'explique essentiellement par le début de la construction de MELS 4 au cours du premier trimestre de 2022, contrebalancé en partie par un écart au niveau de la variation nette des acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels financées par les créiteurs et charges à payer.

Au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2023, les sorties de fonds en lien avec les immobilisations et actifs incorporels consistaient principalement en des déboursés liés à des projets de 2022, financés par les créiteurs et charges en payer au 31 décembre de cette même année.

## **Activités de financement**

**Dettes échéant à court terme** (excluant les frais de financement reportés) nulle au 31 mars 2023, comparativement à 8 970 000 \$ au 31 décembre 2022, soit une baisse de 8 970 000 \$ découlant essentiellement de l'utilisation des flux générés par l'exploitation pour rembourser le crédit rotatif.

## **Situation financière au 31 mars 2023**

**Liquidités disponibles nettes** de 67 872 000 \$, soit un crédit rotatif disponible et inutilisé de 71 085 000 \$, moins un découvert bancaire de 3 213 000 \$.

L'échéance moyenne pondérée de la dette de Groupe TVA au 31 décembre 2022 était d'environ 0,1 année et était constituée en totalité de dette à taux variable.

La Société dispose d'un crédit rotatif de 75 000 000 \$ venant à échéance le 24 février 2024. Au 31 mars 2023, les sommes empruntées sur le crédit rotatif représentaient des lettres de crédit en circulation d'un montant total de 3 915 000 \$. Au 31 décembre 2022, les sommes empruntées sur le crédit rotatif représentaient une acceptation bancaire de 8 970 000 \$ portant intérêt au taux effectif de 6,06 %, en plus d'une lettre de crédit en circulation d'un montant de 89 000 \$.

Le 15 février 2023, la Société a amendé son crédit rotatif garanti de 75 000 000 \$ afin de proroger son échéance du 24 février 2023 au 24 février 2024.

En décembre 2021, Investissement Québec a accordé un prêt non garanti et ne portant pas intérêt au montant maximal de 25 000 000 \$ à Mels Studios et Postproduction s.e.n.c. afin d'appuyer la construction d'un quatrième studio de production. Le prêt comporte certaines clauses restrictives ainsi que des représentations et garanties standards pour ce type de prêt. L'entente octroyée prévoit le remboursement du prêt sur une période de 10 ans incluant un moratoire pour les trois premières années. Au 31 mars 2023 et au 31 décembre 2022, aucun montant n'avait été déboursé par Investissement Québec relativement à ce prêt.

La direction de la Société est d'avis que les flux de trésorerie générés sur une base annuelle par les activités d'exploitation poursuivies et les sources de financement disponibles devraient être suffisants pour remplir ses engagements en matière d'investissement en immobilisations, d'acquisitions d'entreprises, de fonds de roulement, de paiement d'intérêts, de paiement d'impôts sur le bénéfice, de remboursement de dettes et d'obligations locatives, de contributions conformément aux régimes de retraite, de rachat d'actions et de dividendes aux actionnaires et pour respecter ses engagements et garanties.

En vertu de sa convention de crédit, la Société est assujettie à certaines restrictions dont le maintien de certains ratios financiers. Au 31 mars 2023, la Société respectait toutes les conditions relatives à sa convention de crédit.

## Analyse du bilan consolidé au 31 mars 2023

### Tableau 4

#### Bilans consolidés de Groupe TVA

#### Analyse des principales variations entre les 31 mars 2023 et 31 décembre 2022

(en milliers de dollars)

	31 mars 2023	31 décembre 2022	Écart	Principales sources d'explication de l'écart
<b><u>Actifs</u></b>				
Débiteurs	160 532 \$	175 174 \$	(14 642) \$	Impact de l'encaissement de certains comptes à recevoir de sociétés sous contrôle commun ainsi que de la baisse du volume dans certains secteurs d'activités.
Impôts sur le bénéfice	19 103	8 522	10 581	Impact de la comptabilisation d'actifs d'impôts exigibles découlant de la réalisation de pertes déductibles au cours du premier trimestre 2023.
Contenu audiovisuel à court terme	125 026	135 038	(10 012)	Impact de la variation courante et saisonnière des activités.
<b><u>Passifs</u></b>				
Droits de contenu à payer	143 996 \$	124 394 \$	19 602 \$	Impact de l'augmentation des sommes dues en lien avec certains droits sportifs.
Dette échéant à court terme	-	8 961	(8 961)	Impact de l'utilisation des flux générés par les activités d'exploitation pour rembourser le crédit rotatif.

## INFORMATIONS ADDITIONNELLES

### Obligations contractuelles

Au 31 mars 2023, les obligations contractuelles importantes des activités d'exploitation comprenaient les remboursements de capital et d'intérêts sur la dette et les obligations locatives, les paiements pour des contrats d'acquisition de contenu audiovisuel ainsi que des paiements pour les autres engagements contractuels. Ces obligations contractuelles sont résumées dans le tableau 5.

**Tableau 5**

### Obligations contractuelles importantes de Groupe TVA au 31 mars 2023

(en milliers de dollars)

	Moins d'un an	1-3 ans	3-5 ans	Plus de 5 ans	Total
Obligations locatives	1 898 \$	2 923 \$	1 515 \$	1 587 \$	7 923 \$
Paiement d'intérêts <sup>1</sup>	565	457	197	128	1 347
Droits de contenu	306 821	172 164	15 537	4 338	498 860
Autres engagements	9 958	6 359	569	4	16 890
<b>Total</b>	<b>319 242 \$</b>	<b>181 903 \$</b>	<b>17 818 \$</b>	<b>6 057 \$</b>	<b>525 020 \$</b>

<sup>1</sup> Les intérêts sont calculés à partir d'un niveau de dette constant à celui au 31 mars 2023 et incluent les frais de disponibilité sur le crédit rotatif ainsi que les intérêts sur les obligations locatives.

En 2013, QMI et Groupe TVA ont conclu une entente d'une durée de 12 ans avec Rogers Communications inc. concernant les droits de diffusion francophones de la Ligue nationale de hockey (« LNH ») pour le Canada. Les charges d'exploitation liées à ce contrat sont constatées dans les charges d'exploitation de la Société et les engagements totaux liés à cette entente ont été inclus dans les engagements de la Société.

### Opérations conclues entre sociétés apparentées

La Société a conclu les opérations suivantes avec des sociétés apparentées dans le cours normal de ses activités. Ces opérations ont été comptabilisées à la valeur d'échange convenue entre les parties.

Au cours du premier trimestre 2023, la Société a vendu des espaces publicitaires et du contenu, a enregistré des revenus d'abonnement et a fourni des services de production, de postproduction et autres à des sociétés sous contrôle commun et associées pour un montant global de 29 651 000 \$ (28 317 000 \$ au premier trimestre 2022).

Pour le premier trimestre de 2023, la Société a constaté des charges liées à des achats de contenu, à des services de télécommunication, des achats d'espaces publicitaires, de services professionnels, des commissions sur ventes et des services de presse provenant de transactions effectuées auprès de sociétés sous contrôle commun et associées pour un total de 33 012 000 \$ (17 614 000 \$ pour le premier trimestre de 2022).

De plus, au cours du premier trimestre 2023, la Société a facturé des honoraires de gestion à des sociétés sous contrôle commun pour un montant de 1 467 000 \$ (1 426 000 \$ au premier trimestre 2022). Ces honoraires sont comptabilisés en réduction des charges d'exploitation.

La Société a également assumé des honoraires de gestion de la société mère pour un montant de 1 220 000 \$ pour le premier trimestre de 2023 (945 000 \$ pour la période correspondante de 2022).

## Capital-actions

Le tableau 6 présente les données du capital-actions de la Société. De plus, 614 503 options d'achat d'actions classe B de la Société étaient en circulation au 14 avril 2023.

**Tableau 6**  
**Capital-actions en circulation au 14 avril 2023**  
(en actions et en dollars)

	Émises en circulation	Valeur comptable
Actions ordinaires classe A	4 320 000	0,02 \$
Actions classe B	38 885 535	5,33 \$

## Contrôles et procédures de communication de l'information

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Société et à la préparation des états financiers selon les IFRS. Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2023, aucune modification touchant le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui aurait eu ou qui serait raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante n'a été effectuée.

## Renseignements supplémentaires

La Société est un émetteur assujéti en vertu des lois sur les valeurs mobilières de toutes les provinces canadiennes. Par conséquent, elle est tenue de déposer des états financiers, une circulaire de sollicitation de procurations et une notice annuelle auprès des divers organismes de réglementation de valeurs mobilières. On peut obtenir, sans frais, une copie de ces documents, sur demande adressée à la Société ou sur Internet à [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et [www.groupetva.ca](http://www.groupetva.ca).

## Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent rapport de gestion qui ne sont pas des faits historiques peuvent constituer des énoncés prospectifs assujettis à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de la Société dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre à », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer » ou « croire » ou la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou toute terminologie similaire. Au nombre des facteurs pouvant entraîner un écart entre les résultats réels et les attentes actuelles figure la saisonnalité, les risques d'exploitation (y compris les mesures relatives à l'établissement des prix prises par des concurrents et les risques reliés à la perte de clients clés dans le secteur Services cinématographiques et audiovisuels ainsi que dans le secteur Production et distribution), les risques reliés aux coûts de contenu de la programmation et de production, le risque de crédit, les risques associés à la réglementation gouvernementale, les risques associés à l'aide gouvernementale, aux effets de la conjoncture économique et de la fragmentation du paysage médiatique, les risques reliés à la capacité d'adaptation de la Société face à l'évolution technologique rapide et aux nouvelles formes de diffusion ou de stockage, les risques reliés aux relations de travail ainsi que les risques liés aux urgences en matière de santé publique, notamment la COVID-19, et toute mesure d'urgence mise en œuvre par le gouvernement.

Les énoncés prospectifs décrits dans ce document afin de permettre aux investisseurs et au public de mieux comprendre l'environnement dans lequel la Société évolue sont fondés sur des hypothèses qu'elle croit être raisonnables au moment où elle a émis ces énoncés prospectifs. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus, qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs, n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif.

Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de la Société et les attentes actuelles, veuillez vous reporter aux documents publics déposés par la Société qui sont disponibles à [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et [www.groupepva.ca](http://www.groupepva.ca), y compris, en particulier, la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion reflètent les attentes de la Société au 8 mai 2023 et sont sous réserve des changements pouvant survenir après cette date. La Société décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables le requièrent.

Montréal (Québec)

Le 8 mai 2023

**Tableau 7**  
**SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES**

(en milliers de dollars sauf les montants relatifs aux données par action)

	2023		2022		
	31 mars		31 déc.	30 sept.	30 juin
<b>Exploitation</b>					
Revenus	136 103	\$	171 924	\$	147 469
(BAIIA ajusté négatif) BAIIA ajusté	(23 977)	\$	7 676	\$	3 235
(Perte) bénéfice net(te) attribuable aux actionnaires	(23 533)	\$	(264)	\$	(3 212)
<b>Données par action de base et diluées</b>					
Résultat par action de base et dilué	(0,54)	\$	(0,01)	\$	(0,07)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	43 206		43 206		43 206
Nombre moyen pondéré d'actions diluées (en milliers)	43 206		43 206		43 206
	2022		2021		
	31 mars		31 déc.	30 sept.	30 juin
<b>Exploitation</b>					
Revenus	144 497	\$	171 901	\$	159 422
(BAIIA ajusté négatif) BAIIA ajusté	(9 721)	\$	28 678	\$	13 965
(Perte) bénéfice net(te) attribuable aux actionnaires	(13 016)	\$	12 095	\$	3 850
<b>Données par action de base et diluées</b>					
Résultat par action de base et dilué	(0,30)	\$	0,28	\$	0,09
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	43 206		43 206		43 206
Nombre moyen pondéré d'actions diluées (en milliers)	43 206		43 339		43 430

- Les secteurs d'activités de la Société subissent les effets du caractère saisonnier de certaines de leurs activités causés, entre autres, par les variations saisonnières des revenus publicitaires, les habitudes de visionnement, de lecture et d'écoute du public, les besoins en services de production des producteurs internationaux et locaux, la demande de contenu de la part des télédifuseurs mondiaux et les calendriers de livraison afférents. Puisque la Société dépend des ventes de publicité pour une portion importante de ses revenus, ses résultats d'exploitation sont aussi sensibles aux conditions économiques qui prévalent, y compris les changements dans les conditions économiques locales, régionales et nationales, en outre parce qu'ils peuvent affecter les dépenses de publicité.
- Dans le secteur Télédiffusion, les charges d'exploitation varient principalement en fonction des coûts de programmation qui sont directement reliés aux stratégies de programmation et à la diffusion des événements sportifs en direct, alors que dans le secteur Services cinématographiques et audiovisuels, les charges d'exploitation varient en fonction des besoins en services de production des producteurs internationaux et locaux. Dans le secteur Magazines, les charges d'exploitation varient en fonction des sorties de magazines qui peuvent varier d'un trimestre à l'autre alors que dans le secteur Production et distribution, les charges d'exploitation varient en fonction des calendriers de livraison ainsi que des revenus estimatifs futurs.

Par conséquent, les BAIIA ajustés des périodes intermédiaires peuvent varier d'un trimestre à l'autre.